

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015
CRTO - MONTHEY**

Présidence : M. Jean-Paul Jotterand
Présents : voir liste annexée
Procès-verbal : M^{me} Isabelle Coutaz, Secrétaire de direction - Fondation Miremont

M. Jean-Paul Jotterand ouvre l'Assemblée générale 2015 des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais et salue chaleureusement toutes les personnes présentes. Après avoir siégé l'an dernier dans la commune où s'érigera le nouvel hôpital, nous avons franchi le Rhône et siégeons pour la première fois à Monthey depuis 2003. Nous adressons nos remerciements au CRTO qui nous accueille, à son Président M. Thétaz, et à leurs directeurs, MM. Curdy et Granger, qui expliqueront ce qui se cache derrière l'acronyme « CRTO ».

Le Président relève plus particulièrement la présence de :

- M. Marc Diserens, Président du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais.
- M. Karl Halter, directeur du projet HRC
- M. Pierre Loison, Directeur général de la Fondation Miremont
- Plusieurs représentants politiques de Communes avoisinantes qui nous font le plaisir d'assister à nos débats ; ne sont citées que les autorités du lieu, représentées par M. Olivier Thétaz, ancien municipal de Monthey. La Municipalité nous offre le vin d'honneur, servi en fin d'assemblée.

MM. Diserens, Rubin et Halter étaient prévus comme conférenciers du jour pour nous présenter en deuxième partie de cette assemblée les « dernières informations sur la mise en place de l'Hôpital Riviera-Chablais ». Toutefois, pour des raisons indépendantes de sa volonté, M. Rubin ne pourra malheureusement pas nous rejoindre. C'est donc M. Diserens, Président, qui exposera les différentes évolutions du projet HRC, puis M. Halter pour la partie « technique » du chantier.

La proposition de désigner M^{me} Isabelle Coutaz, secrétaire de direction à la Fondation Miremont, pour tenir le procès-verbal, est acceptée.

Avant de débiter cette Assemblée générale, le CRTO (Centre Régional Travail et Orientation) et ses activités sont présentés par M. Thétaz (Président), M. Curdy (responsable du secteur adulte) et M. Granger (responsable du secteur enfant). Pour rappel, cette entreprise a pour but la réinsertion des chômeurs (MONAC, Entreprise de pratique commerciale, la Passerelle pour la formation, Valtex comme entreprise sociale) et le SEMO (semestre de motivation), permettant aux jeunes gens de trouver leur voie professionnelle, avec un encadrement et un réseau de places de stages, débouchant sur des places d'apprentissage).

Les convocations ont été envoyées aux membres le 30 octobre 2015, avec l'ordre du jour. Un rappel a également été publié dans *24Heures* le 16 novembre, dans le *Nouvelliste* des 5 et 11 novembre, ainsi que dans le n° 779 du *Régional*, paru le 11 novembre.

Personne ne faisant de remarque sur le mode de convocation ni sur l'ordre du jour, ce dernier sera donc suivi.

Ordre du Jour

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 octobre 2014**
 - 2. Rapport du Président**
 - 3. Comptes 2014**
 - 4. Cotisation 2016**
 - 5. Election d'un vérificateur des comptes et d'un suppléant**
 - 6. Divers et propositions individuelles**
-

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 OCTOBRE 2014

Le président rappelle que le procès-verbal est accessible sur le site Internet www.amishrc.ch, et envoyé à ceux qui en ont fait la demande. Il a été également mis à disposition à l'entrée de la salle. Personne n'en demandant la lecture et aucune remarque n'étant faite au sujet de sa rédaction, il est accepté, avec remerciements à Mme Coutaz.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

Le rapport du Président est retranscrit ci-dessous :

« Mesdames, Messieurs, Chers Membres,

Servir et disparaître ; vous avez certainement déjà tous entendu cette devise.

Je l'ai vue il y a quelques jours sur la couverture d'une publication consacrée à un homme politique, et cela m'a fait penser à notre bulletin annuel HôpInfo. Pourquoi ?

Parce que servir est bien l'une de ses caractéristiques. Ce bulletin a servi, dès son origine il y a 17 ans, de trait d'union entre la population et l'hôpital ; il a servi à informer tout un chacun sur l'existence et le développement de l'offre sanitaire de notre région ; il a servi à forger des opinions ayant conduit aux décisions qui font que le nouvel hôpital Riviera-Chablais est en construction.

Durant l'exercice 2014, HôpInfo n'a pas failli à sa tâche, et le numéro 17 de 40 pages, tiré à 95'000 exemplaires et distribué à tous les ménages de Vevey à St-Maurice, en est un parfait exemple.

Alors pourquoi la devise « Servir et disparaître » me direz-vous ?

Tout simplement parce que, comme pour l'homme politique, la situation évolue et qu'il faut savoir s'adapter.

La création de la nouvelle entité Riviera-Chablais, Vaud-Valais, avec son propre service de communication, puis le début des travaux, ont changé la donne. Les besoins en informations restent, mais sous une forme différente.

Plusieurs séances de réflexion entre les Amis et l'HRC ont permis au final de trouver les bonnes solutions pour l'avenir en assurant une transition harmonieuse entre Hôplnfo et le nouveau journal édité par l'HRC, « Séquoia ». Il est plus concentré, plus ciblé sur l'hôpital, plus près de l'actualité avec sa parution bisannuelle. Le premier numéro est sorti de presse en juin, le deuxième sera distribué fin novembre, également en tous ménages. Bien entendu, une place a été réservée aux Amis, qui gardent ainsi une visibilité malgré la disparition d'Hôplnfo.

Pour les non-initiés, je signalerai que le titre « Séquoia » est un clin d'œil à l'arbre géant qui fait face à l'entrée principale du futur hôpital, l'arbre qui figure en couverture du dernier Hôplnfo. Comme quoi les deux publications ont les mêmes racines, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

« Servir et disparaître » : la devise ne vaut bien sûr que pour Hôplnfo. En effet, le but de notre association, qui est je le rappelle de « resserrer les liens entre l'hôpital et la population », reste inchangé, avec ou sans Hôplnfo. Ces liens, nous les tissons toujours avec notre site internet www.amishrc.ch, bien documenté, qui est un excellent vecteur d'informations. Nous les tissons aussi en soutenant financièrement la réalisation d'un film et d'un livre documentaires sur la construction de l'hôpital, ou en sponsorisant des manifestations en relation avec le monde de la santé régional. Et puis, en coordination étroite avec l'hôpital, nous avons en projet d'organiser une série de visites de chantier, pour que la population voie concrètement ce dont on lui parle depuis si longtemps.

D'autres idées sont dans le « pipe-line » et nous espérons pouvoir continuer à compter sur le précieux soutien des 1800 amis que nous recensons sur nos listes pour les concrétiser, c'est-à-dire pour SERVIR, tout simplement, et sans jamais disparaître.

Merci de votre attention. »

3. COMPTES 2014

Le Président a le plaisir d'informer les membres que notre Association se porte bien, avec un bilan sain. Comme la tenue des comptes est confiée à la Fondation Miremont, la parole est donnée à M. Loison, son directeur général, pour une brève présentation de ceux-ci.

3.1 Exploitation 2014

Le total des produits est stable, s'élevant à Fr. 115'252.17 en 2014 contre Fr. 116'493.14 en 2013, avec des cotisations et dons en très légère baisse.

L'augmentation des charges d'exploitation (Fr. 123'316.45 en 2014 contre Fr. 98'554.25 en 2013) s'explique par l'augmentation des frais liés à Hôplnfo (conception, rédaction), la mise à jour du site internet, et les prestations administratives de tiers (refacturation par Miremont des travaux de secrétariat et de comptabilité).

Au final, l'exercice 2014 se solde par un modeste déficit de Fr. 8'064.28, contre un bénéfice de Fr. 17'938.89 en 2013.

3.2 *Bilan 2014*

M. Loison commente rapidement le bilan affiché, en mentionnant un total 2014 de Fr. 233'089.34, contre Fr. 297'238.87 en 2013.

3.3 *Rapport des vérificateurs des comptes*

Le Président demande à M. Jean-Claude Campiche s'il a quelque chose à ajouter au rapport projeté à l'écran, ce qui n'est pas le cas. M. Campiche propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au Comité pour sa gestion.

M. Jotterand remercie les contrôleurs pour le travail accompli, ainsi que M. Pierre Badoux pour l'excellente tenue de la comptabilité. Aucun complément d'informations n'étant demandé, il soumet au vote :

- l'approbation des comptes et
- la décharge au Comité pour sa gestion 2014.

Ces deux points sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

4. COTISATION 2016

L'art. 12 des statuts stipulant que le montant des cotisations est fixé par l'assemblée, le Comité propose le statu quo, soit une cotisation minimale de Fr. 20.-. Ce montant, inchangé depuis l'origine, semble adéquat, car il a permis à la fois de conserver les membres inscrits et d'en attirer de nouveaux. Chacun étant libre de verser un montant supérieur.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

5. ELECTIONS

5.1 Election d'un vérificateur des comptes et d'un suppléant

En 2014, M. Jean-Michel Clerc avait accepté un nouveau mandat d'un an avant de se retirer. M. J.-P. Jotterand le remercie chaleureusement pour les longues années au sein de nos vérificateurs des comptes. En 2014 également, M. Jean-Claude Campiche avait passé de suppléant à la vérification des comptes à vérificateur (mandat de 2 ans). M. Georges Mariétan avait été nommé suppléant (mandat de 2 ans).

M. Jotterand propose à l'Assemblée que M. Mariétan soit élu vérificateur des comptes, et propose la nomination de M. Paul Droz, ingénieur et membre du Comité de l'Hôpital du Chablais, au poste de suppléant.

Ces propositions sont acceptées unanimement par l'Assemblée.

6. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

6.1 M. Jotterand n'ayant reçu aucune proposition de la part des membres et personne ne demandant la parole, le Président annonce être arrivé au terme de la partie statutaire.

Avant de clore l'Assemblée, il tient cependant à adresser ses vifs remerciements:

- à toute l'équipe de la Fondation Miremont, qui œuvre pour l'Association, que cela soit pour la tenue du fichier des membres, la comptabilité ou l'envoi du journal Hôp!nfo.
- aux membres du Comité pour leur efficace et très agréable collaboration ;
- à la commune de Monthey pour avoir offert le vin de l'apéritif ;
- enfin, à tous les Amis, pour leur soutien et leur fidélité.

6.2 L'Assemblée générale est close à 18h50.

Elle est suivie de l'intervention de M. Marc Diserens, Président de l'Hôpital Riviera-Chablais, qui remercie les Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais pour leur soutien, tout en soulignant que le projet d'Hôpital Riviera-Chablais n'aurait pas été possible sans l'appui de la « société civile » ainsi que des autorités politiques régionales, tant sur la Riviera que sur le Chablais. Il donne un aperçu des différentes évolutions de ce projet.

Puis M. Karl Halter, Directeur du projet, donne les dernières informations sur la construction de l'Hôpital de Rennaz, présentées de façon très intéressante, avec notamment de nombreuses photographies et détails techniques.

Aigle/Rennaz, le 1^{er} décembre 2015 JPJ/PL/ ic

Le Président



J.-P. Jotterand

Annexes : liste des présences